



## Participez à la solidarité

et contribuez à l'amélioration des conditions d'hospitalisation de nos jeunes patients.

Les établissements gérés par la Fondation sont essentiellement financés par l'Assurance maladie. Cependant, afin d'améliorer les conditions d'hospitalisation de nos jeunes patients et développer la Fondation, nous faisons appel à la solidarité des donateurs. Des réalisations voient ainsi régulièrement le jour grâce à l'aide logistique, matérielle ou financière de parrains ou bienfaiteurs (ateliers, aménagement d'espaces de vie, médiathèques, matériel audiovisuel et multimédia, théâtre, expositions, conférences...). La Fondation étant reconnue d'utilité publique par décret du 23 mai 1925, les donateurs reçoivent par retour un reçu fiscal permettant de bénéficier d'une exonération fiscale.



FONDATION SANTÉ DES ÉTUDIANTS DE FRANCE

La Fondation a pour mission essentielle de permettre à des jeunes malades de bénéficier de soins médicaux tout en leur donnant la possibilité de poursuivre efficacement leurs études universitaires ou leur scolarité.

Une annexe pédagogique rattachée à un lycée public, est implantée dans chaque établissement.

Les patients peuvent ainsi poursuivre leurs études avec des professeurs de l'Education nationale.

La Fondation regroupe : 12 établissements sanitaires, 10 structures médico-sociales.

## Comment y accéder ?

La Clinique des 4 Cantons est située sur le campus universitaire de Lille 1 et bénéficie d'un environnement agréable. A proximité de la Clinique se trouvent des terrains de sport et de football, une station de métro permettant une accessibilité aux commerces, des arrêts de bus urbains et suburbains situés face à l'établissement à 15 mns en métro de la Gare SNCF de Lille.



## Clinique des 4 Cantons

Avenue Paul Langevin - BP 10439  
59664 Villeneuve-d'Ascq Cedex  
T. 03 20 43 88 10 - F. 03 20 43 88 11  
clinique.4cantons@fsef.net



# Clinique des 4 Cantons

## Villeneuve d'Ascq



PSYCHIATRIE



www.fsef.net

UNE FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE, À BUT NON LUCRATIF

FONDATION SANTÉ DES ÉTUDIANTS DE FRANCE



## Clinique des 4 Cantons : hospitalisation libre

Etablissement sanitaire psychiatrique avec un statut ESPIC (Etablissement de Santé Privé à Intérêt Collectif), la Clinique des 4 Cantons a pour vocation d'accueillir des adolescents, entre 15 et 25 ans, en vue de proposer une prise en charge médicale associée à un maintien ou une reprise du cursus scolaire.

La capacité actuelle de la Clinique est de 25 lits en Hospitalisation Temps Complet et de 25 places en Hospitalisation de Jour. Un projet d'extension important est en cours.

### Offre de soins

Les pathologies psychiatriques traitées sont les psychoses, les troubles des conduites alimentaires, les troubles de l'humeur, les états dépressifs, les troubles de la personnalité, les états limites, les phobies scolaires et les troubles névrotiques invalidants.

Des soins post-aigus sont proposés en coordination avec d'autres établissements hospitaliers.

L'hospitalisation intègre une contractualisation avec le jeune au travers d'un :

- projet médical,
- projet scolaire,
- projet socio-éducatif.



Les différents objectifs de ces projets sont réévalués lors des synthèses trimestrielles. L'offre concerne toute la région au Nord de Paris et présente un caractère unique.

## Votre séjour

**La Clinique des 4 Cantons dispose de chambres dotées d'une salle de bain individuelle. Il est possible de personnaliser la chambre.**

Pour votre linge personnel, vous disposez d'une buanderie.

La prise des repas s'organise au self et ceux-ci sont construits en collaboration avec la diététicienne.

Vous disposez d'espaces de vie conviviaux dont un salon équipé d'un écran télévision et de connexions Internet.

Des animations culturelles, sportives et de loisirs sont organisées, encadrées par l'équipe soignante.



## Votre prise en charge médicale

Les équipes de soins sont pluridisciplinaires et composées de Médecins Psychiatres, de Psychologues, d'Infirmiers, d'Aide soignant et d'Éducateurs spécialisés. Les soins sont intégrés dans un projet individualisé pour le jeune.

La famille est associée au projet dès l'entrée du patient et lors d'entretiens familiaux. L'articulation entre projet de soins et projet pédagogique est un élément majeur de la prise en charge. Nous préparons activement la réinsertion sociale et l'orientation professionnelle du jeune.

Les hospitalisations s'inscrivent dans la durée en temps complet ou de jour.



**Le suivi individuel se caractérise par :**

- les entretiens avec le médecin psychiatre et le psychologue,
- les suivis par le médecin généraliste en temps complet,
- les entretiens familiaux : le travail avec la famille est indispensable avec les adolescents,
- le soin au quotidien,
- le travail éducatif : articulation entre le dedans et le dehors.

**Le suivi collectif :**

- le travail en atelier thérapeutique.

## Votre prise en charge scolaire

Le Service des Études, annexe pédagogique d'un lycée public, prend en charge les patients scolarisés de la 3<sup>ème</sup> à la terminale (séries générales). Les cours sont dispensés par des enseignants de l'Éducation nationale. En fonction des possibilités, le service des études propose un accompagnement adapté aux étudiants post-bacca.

L'équipe pédagogique (Directeur des Études, Professeurs, Assistants de Vie Scolaire) assure le suivi de l'élève en lien avec la famille et l'établissement scolaire de référence.

### Suivi individuel de l'élève

Un projet scolaire est intégré au contrat d'accompagnement personnalisé.

A la fin de la prise en charge, un bilan scolaire est établi et communiqué à la famille et à l'établissement scolaire de référence.

Les Assistants de Vie Scolaire assurent l'animation de la médiathèque, le suivi de la vie scolaire et l'aide au travail des élèves.

## La demande d'admission

1 INSCRIPTION SUR DOSSIER

2 ANALYSE EN COMMISSION D'ADMISSION

3 RENDEZ-VOUS DE PRÉ-ADMISSION

4 DÉCISION D'ADMISSION

Les demandes de renseignements et de dossiers se font au secrétariat médical : T. 03 20 43 88 10 (standard).

## Nos engagements

La Direction s'engage à proposer une prise en charge de qualité répondant aux besoins du patient par le biais notamment :

- d'un programme d'amélioration de la qualité et la sécurité des soins,
- d'un respect des droits des usagers,
- d'une démarche de Développement Durable,
- d'une inscription dans la procédure de certification de la Haute Autorité de Santé (HAS).